



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Compte rendu de l'AGO du 10 Mars 2015

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 10 Mars 2015 à la Maison des associations.

Le total des présents et représentés s'élevant à 67 (39 présents, 28 pouvoirs), le quorum est atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 20h52

Grégory LUQUET
Président de l'ASL Joli Pré pour 2014

Alain PAILLARD
Président de séance pour l'AGO 2015

ANNEE 2014

Déroulement de la séance :

Nomination d'un président de séance : Mr Paillard Alain

Nomination de deux Scrutateurs : Mr Geyer Jean-Marc et Mr Bralant Pascal

Nomination d'un secrétaire de séance : Mr Lachâtre Jean Marc

Observations sur le Compte Rendu précédent (2014) : Pas d'observation

Rapport moral 2014

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Informations Diverses

Site internet : <http://jolipre.asso.st> **email :** jolipreasl@gmail.com

Les clefs de la cabane sont chez :

Pascal BRALANT (1 Rue Jasmin)

Grégory LUQUET (2 Rue Jasmin)

Chantal DASSIN (22 Rue des Tulipes)

Christiane VUILLAUME (39 rue A. de Vigny).

Rapport d'activité 2014

Le bureau a présenté le rapport d'activité 2014.

Les remarques suivantes ont été faites en séance :

- Pas de cambriolage rapporté en 2014. Il est rappelé les consignes de prudence à tous les copropriétaires – (Fermer ses volets, alarme....)
- Réseau câblé de la résidence : Un courrier de l'ASL sera adressé au câblo-opérateur en charge de l'exploitation du réseau, concernant la qualité de celui-ci. En effet, de nombreuses plaintes des copropriétaires ont été remontées mais non suivies d'effet.

Rapport commission finances année 2014

Présentation et approbation du bilan 2014.

Les comptes ont été approuvés par Mr Le Nan et Mme Geyer

Approbateur des comptes pour 2015 : A définir.

SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2014

DEPENSES	2012	2013	BUDGET 2014	2014	ECARTS 2014
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
Impôts	4 329	4 392	4 500	4 424	-76
Assurance	162	161	280	225	-55
Entretien borne à incendie	200		250	408	158
EDF	520	614	800	745	-55
Frais de bureau	210	482	250	726	476
Entretien reseaux	1 867	2 601	2 200	1 779	-421
Entretien espaces verts	3 417	3 417	3 600	3 143	-457
Entretien jeux et cabane	18	2 240	1 000	909	-91
Entretien des rues / fissures		972	500	265	-235
Travaux imprévus ou conseil juridique		1 410	5 000	3 061	-1 939
Gardiennage			1 500	0	-1 500
PROJET					
Remplacement poteaux et barrière coulée verte	1 781	2 408			
Peinture sol		3 482			
Provision pour projets					
Eclairage coulée verte	2 369				
Peinture cabane + bancs	1 750				
Elagage Arbres	1 050				
TOTAL DES DEPENSES	17 675	22 179	19 880	15 684	-4 196
RECETTES					
Cotisations	21 340	21 120	21 825	22 645	220
Produits financiers et autres recettes	1 000	876	800	1 220	420
TOTAL DES RECETTES	22 340	21 996	22 625	23 265	640
RÉSULTAT	4 665	-183	2 745	7 581	4 836
DISPONIBILITÉS (livret)	55 250	55 068		52 649	

Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

ANNEE 2015

Projets 2015 soumis à vote :

Inspection Vidéo Réseaux

Montant du projet : 5800 €.

Résultat du vote : OUI : 65 NON : 1 (dont 1 pouvoirs) Abstentions : 1 (0 pouvoirs)

Projet accepté

Cette inspection vidéo sera réalisée après la fin du gros œuvre du chantier du Mérantais, qui prendra peut-être à sa charge une partie (en négociation).

Chemin en gravillon Cabane

Montant du projet : 1900 €.

Résultat du vote : OUI : 33 NON : 28 (dont 12 pouvoir) Abstentions : 6 (1 pouvoir)

Projet Refusé. (La majorité de 34 OUI n'est pas atteinte)

Le budget 2015/2016 sera remis à jour en fonction de ce vote

Présentation du budget 2015/2016 (Amendé du vote sur le chemin en gravillon)

BUDGET 2015/2016

DEPENSES	2 015	2 016	REEL (2014)
FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS			
Impôts	4 600	4 800	4 424
Assurance	300	300	225
Borne d'incendie	250	250	408
EDF	900	1 000	745
Frais de bureau	600	600	726
Entretien reseaux	3 000	3 000	1 779
Entretien espaces verts	3 700	3 700	3 143
Entretien jeux	1 500	1 500	2 309
Entretien des rues / fissures	800	800	265
Travaux urgents et / ou conseil juridique	2 000	2 000	1 661
Gardiennage			0
PROJETS			
Inspection vidéo des reseaux	5 800		
provision pour projet		4 000	
TOTAL DES DEPENSES	23 450	21 950	15 684
RECETTES			
Cotisations à 225 Euros	21 825	21 825	22 045
Produits financiers et autres recettes	800	800	1 220
TOTAL DES RECETTES	22 625	22 625	23 265
RESULTAT	-825	675	7 581

Résultat du vote : OUI : 34 NON : 3 (dont 3 pouvoirs) Abstentions : 0 (0 pouvoir)
Budget 2015/2016 adopté. (Amendé du vote sur le chemin en gravillon)

Questions/Réponses :

Demande de Rappel des règles générales de vie :

Plusieurs copropriétaires se sont plaints des problèmes de vitesse, de stationnement, des enfants et des travaux dans la résidence ainsi que des chiens non tenus en laisse.

Le Bureau rappelle que :

- Les voitures doivent rouler à 20 km/h (rappelé régulièrement lors des lettres de jolipré)
- Les enfants doivent être sous la surveillance des parents et ne pas gêner la circulation
- Les règles de « bien vivre ensemble » doivent s'appliquer, chacun doit faire son autocritique et adapter son comportement (En voiture aussi bien qu'en tant que piéton).
- Le bureau n'est pas là pour faire la police.

Il conviendra de rappeler encore **une fois de plus** lors d'une prochaine lettre de la résidence les règles générales :

- Les règles de vie commune et de respect du voisinage
- Les horaires pour l'utilisation des engins bruyants
- Les chiens doivent être attachés

Problèmes de voisinage :

Divers problèmes de voisinage ont été remontés au bureau. Ils concernent les points suivants :

- Haies mal entretenues
- Problèmes de chiens
- Propreté des jardins privés

Pour rappel

- ⇒ Les Haies ou séparations en bois sont autorisées à l'arrière des jardins (1m80 max)
 - Il est conseillé de demander l'avis de son voisin avant d'installer une nouvelle séparation.
- ⇒ En règle générale, le bureau n'intervient pas dans les conflits entre voisins, il est conseillé d'en discuter directement avec les personnes concernées de façon courtoise.

Projet du Mérantais

Déplacement compteur électrique

- ⇒ Ce déplacement est prévu dans le cadre du projet d'aménagement du Mérantais (confirmation du responsable technique de la mairie)
- ⇒ Le bureau interviendra auprès de la société en charge du chantier pour demander un nettoyage des canalisations de la résidence.

Coulée verte :

Demande de faire reboucher les trous dans la coulée verte, suite aux problèmes de sangliers.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Mme Vuillaume Christiane, Mr Lachatre Jean-Marc et Mr Civilise Ronan ont donné leur démission, Merci à eux d'avoir consacré du temps pour notre collectivité.

Les Membres suivant du bureau se représentent et **sont réélus à l'unanimité :**

Mr Giorza Valéry

Mr Pariente Marc

Les autres membres du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Mr Billa Davy se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Mme Guillaume Karine se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

Mr Wattellier Johan se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

Nomination de deux auditeurs pour les futurs comptes 2015

2 copropriétaires seront définis sous forme de volontariat pour valider les comptes.

Le bureau leur fournira les comptes au moins un mois avant l'AGO 2016.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de question ou remarque, le Président clôt la séance à 23h00

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.
Le résultat des votes est le suivant :

Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Frédéric	PIQUET	22 Rue des PIVOINES	Vice-Secrétaire
Valery	GIORZA	19 rue JASMIN	Secrétaire
Sébastien	LEPETIT	8 rue JASMIN	Vice-Président
Gregory	LUQUET	2 rue JASMIN	Président
Marc	PARIENTE	10 rue des TULIPES	Trésorier
Lucie	ROMIEUX	41 Rue JASMIN	Vice-Trésorier
Davy	BILLA	16 Rue des TULIPES	
Karine	GUILLAUME	28 Rue des TULIPES	
Johan	WATTELLIER	14 Rue JASMIN	

Le Secrétaire de séance
J.M. Lachâtre



Le trésorier
M. Pariente



Les scrutateurs
Mr Geyer Jean-Marc



Mr Bralant Pascal

